

# ON A BESOIN DE <<L'ENSEIGNEMENT / L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE>> ?

Takao YONEKANE

## 1. INTRODUCTION

Comment enseigner / apprendre le français scientifique, technique et professionnel<sup>1)</sup> en classe de Français Langue Etrangère.

Nous avons l'intention d'élucider ces problématiques en tenant compte de l'aspect historique et culturel en m'appuyant sur mon essai de la stratégie pédagogique.

L'enseignement / l'apprentissage du Français sur Objectif Spécifique (FOS) se développe particulièrement depuis la fin des années 70 pour les publics ayant un <<objectif précis>>.

La question de l'enseignement / l'apprentissage du FOS se rapporte à ce que les étudiants doivent acquérir <quel français > ou <quelle compétence (langagière, communicative, culturelle)> dans une classe de Français Langue Etrangère (FLE).

C'est-à-dire, cette idée concerne le sujet suivant: <quels Publics> auront besoin de <quelles sortes de français> pour <quels buts>. Nous allons donc envisager ces points de vue dans notre recherche.

## 2. BESOINS LANGAGIERS

### 2.1. NOTION DE BESOIN LANGAGIER

En ce qui concerne la notion de <<besoin

langagier>>, R.Richterich (1986)<sup>2)</sup> mentionne brièvement quatre aspects essentiels:

- Le *besoin* est lié à l'idée de *nécessité*. Peu importe que celle-ci soit relative et variable selon les individus et leurs relations avec leur environnement, le *besoin*, quel qu'il soit, fait toujours penser à ce qui est primordial à la vie de l'être humain, comme par exemple, "la nourriture", "l'oxygène", "la sexualité", etc.

- Du fait que les modes de ressentir et satisfaire un même *besoin* peuvent prendre des formes très variées, la notion est également associée à ce que chaque individu a de différent par rapport à ses semblables.

- Le *besoin* appelle enfin l'idée de manque que l'individu éprouve en comparant un état interprété comme insatisfaisant avec un état déjà vécu ou imaginé comme satisfaisant.

- La notion de *besoin langagier*, ..... elle fait immédiatement référence à ce qui est *nécessaire* à un individu dans *l'usage* d'une langue étrangère pour communiquer dans les situations qui lui sont particulières ainsi qu'à ce qui lui *manque* à un moment donné pour cet usage et qu'il va combler par l'apprentissage.

Ces paroles de R.Richterich sont claire-

ment et franchement exprimées sur la notion de <besoin langagier>. La dernière phrase particulièrement attire notre attention. C'est-à-dire, l'apprentissage de <l'usage> d'une langue est plus essentiel que celui de la <forme> au sein de l'acquisition d'une langue.

## 2.2. NIVEAU-SEUIL

*Un niveau-seuil* (en 1976) est le premier outil apparu en considération des besoins langagiers d'apprentissage:

Selon H. Boyer et al. (1990), <<Ce Niveau-seuil français,.....est un outil pour la mise en oeuvre d'enseignements fonctionnels du français langue étrangère, ayant en vue la satisfaction de besoins de communication spécifiques de publics spécifiques>> <sup>3)</sup>.

<<.....Le Niveau-seuil peut avoir une influence importante sur l'élaboration d'ensembles et de dossiers pour la classe de FLE ainsi que sur les pratiques pédagogiques proposées aux enseignants. Il peut contribuer efficacement à la mise en oeuvre de programmes/d'opérations d'enseignement fonctionnel du français>> <sup>4)</sup>.

E. Roulet (1977) explique le principe directeur de l'entreprise: <<On peut déterminer les besoins langagiers d'apprenants en fonction des actes de parole qu'ils auront à accomplir dans certaines situations,.....par exemple, *demandeur une information à un employé au guichet de la gare sur l'heure de départ d'un train ou adresser une requête à un subordonné dans une usine concernant la fabrication d'une pièce métallique...*>> <sup>5)</sup>.

En effet, D. Lhemann (1993) représente la

particularité de ce guide: *Un niveau-seuil* est centré sur <l'emploi de la langue> plutôt que sur <les formes de la langue> <sup>6)</sup>.

Ainsi, le *Niveau-seuil* joue un rôle guidé en vue de la rénovation méthodologique dite "*l'enseignement / l'apprentissage du français scientifique, technique et professionnel*".

## 2.3. CENTRATION SUR L'APPRENANT / SUR L'APPRENTISSAGE

"L'analyse des besoins", ainsi que l'émergence du *Niveau-seuil*, ont enfin produit la notion de <Centration sur l'apprenant/sur l'apprentissage>.

L'enseignant ou l'institut doivent bien réfléchir à des programmes du cours de FLE que les apprenants ont envie de choisir en tenant compte de leurs buts. C'est-à-dire, la réflexion pédagogique nouvelle d'une langue étrangère (analyse des besoins) repose donc sur l'objectif de centrer l'apprentissage sur l'apprenant.

## 2.4. MANUELS DU FRANCAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE

Ici, nous allons énumérer, comme exemple, les manuels du FOS publiés par un des grands éditeurs français "*Hachette*"<sup>7)</sup>:

- Comment vont les affaires
- La conférence internationale
- L'hôtel
- L'entreprise
- Les employés
- Le français de l'hôtellerie et du tourisme
- Le français des relations internationales
- Le français des hommes d'affaires

- Le français du secretariat commercial
- Le français des négociations commerciales
- L'objectif entreprise
- Les métiers du tourisme.....
- Pratiques du français scientifique
- L'immeuble
- Les simulations globales, mode d'emploi, etc.

Ainsi, Ce grand éditeur du FLE considère les manuels authentiques du FOS comme un outil actuel. Notamment, les français commercial, ou touristique et hôtelier sont les plus remarquables: nous croyons que de grands nombres de publics étrangers en ont besoin en vue de travailler en France ou dans des pays francophones.

Nous constatons cela, par exemple, chez des financiers étrangers (Japonais, Anglais ....) travaillant à Paris.

En outre, la France est un des pays les plus touristiques du monde. Les étrangers ont donc envie d'assimiler la compétence langagière et culturelle sur le tourisme et l'hôtellerie française pour travailler dans un hôtel ou une agence touristique..... et pour les présenter dans leurs pays natals.

D'autre part, un guide pratique scientifique ("Pratiques du français scientifique") sera efficace pour que les étudiants ou les chercheurs étrangers préparent un mémoire ou une thèse.

### 3. PUBLICS VARIES

Les apprenants ont des besoins d'apprentissage du FOS compte tenu de leurs propres objectifs, par exemple, comme ci-dessous :

- Pour travailler dans une banque, dans

- un hôtel
- Pour apprendre l'opéra français ou un instrument de musique
- Pour passer un concours de gastronomie française
- Pour entrer dans une faculté de droit, des lettres
- Pour faire de la négociation commerciale
- Pour formuler une thèse de médecine.....

Ainsi, il s'agit de plusieurs buts de leur apprentissage du FLE: ces besoins sont liés à une communication spécialisée. Nous allons citer quelques cas conçus<sup>8)</sup>:

- A) De jeunes cadres allemands, flamands et scandinaves ayant une maîtrise un peu plus que rudimentaire du français usuel éprouvent la nécessité de parfaire leur formation en venant à Paris participer à un «Cours d'entraînement à la négociation commerciale en français» dans un centre spécialisé qui pourrait être celui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- B) L' Alliance française de Guadalajara (Mexique) propose à la Faculté Département de sciences économiques et sociales, d'ouvrir un cours de français spécialisé: 1 heure 30 par semaine pendant 25 semaines, pour des étudiants volontaires; d'après un rapide sondage préliminaire, débutants et faux-débutants pourraient être à peu près en nombre égal parmi les étudiants intéressés.
- C) Un constructeur français obtient un marché de 10000 automobiles pour la Roumanie. Toute la documentation technique nécessaire à la gestion des pièces détachées, à l'entretien et à la réparation des véhicules est en français. Afin de

pourvoir les postes d'encadrement (ingénieurs de fabrication et chefs d'atelier) on recrute prioritairement des spécialistes ayant fait du français au cours de leurs études, et on profite du stage technique pour leur proposer une session de mise à niveau en français: 4 semaines à 3 heures par jour.

- D) Le gouvernement hongrois a demandé l'adhésion de son pays à la Communauté Européenne. Comme cela s'est déjà produit quelques années plus tôt dans d'autres pays ayant à faire face à la même éventualité, il souhaite mettre immédiatement en place une formation linguistique adaptée pour certains fonctionnaires spécialistes des relations internationales; leurs rôles, fonctions et rangs sont assez diversifiés.
- E) Cours pour un petit groupe de futurs boursiers du gouvernement français à l'Alliance française de Chiang Mai (Thaïlande): 6 heures par semaine sur toute l'année. Les étudiants, tous débutants, ont tous fait de l'anglais. Ils appartiennent à des disciplines très diverses.....

Par exemple, D. Lehmann (1990)<sup>9)</sup> définit le français sur objectif spécifique ainsi:

«.....ces gens-là apprennent “du” français et non pas “le” français; ensuite qu'ils apprennent “du” français pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés.....qu'ils ne disposent, pour la plupart d'entre eux, que de très peu de temps à consacrer à ces apprentissages»).

L'indication de ce didacticien est très remarquable: Pour les apprenants étran-

gers, il est essentiellement difficile d'acquérir le (tous les) français dans un temps limité, ils veulent plutôt se concentrer sur une partie du français (du français) afin de parvenir à leurs buts principaux comme ci-dessus.

D'autre part, J.Couillerot et H.F. Hanaa (1990) caractérisent quatre types de public à partir de leur enquête<sup>10)</sup>:

- A) «Public d'étudiant»: 46% du public total de l'enquête. Un public qu'on peut qualifier de captif a un enseignement obligatoire de langue étrangère tantôt c'est la langue usuelle ou bien un enseignement adapté a leur besoin particulier. (Ex; Zone particulière l'Amérique latine). Le français instrumental (1973) traduit cette notion en terme de méthode c'est le moyen d'accès à la bibliothèque spécialisée
- B) «Agents de l'état motivé» : 19% du public total. Dans la formation continue, on leur propose une langue étrangère:
- C) «Public du secteur privé: 15% du public total. Les gens qui ont peu de temps veulent du français dans une situation donnée pour en faire quelque chose (le français des affaires).
- D) «Public composite mal cerné» : 20% du public total

Ainsi, le résultat de l'enquête nous permet de remarquer que de nombreux publics désirent du français compte tenu de leurs besoins.

#### 4. PROBLEMATIQUE DU CONTENU

##### 4.1. DIFFICULTE DE L'ENSEIGNANT

Dans la plupart des cas, l'enseignant de FLE n'est pas spécialiste du domaine que les

étudiants souhaitent acquérir. Il a besoin parfois ou souvent d'une collaboration spécialisée ou professionnelle.

#### 4.2. DIFFICULTE FINANCIERE

L'institut et le cours de FLE, d'une part, sera donc choisi selon l'objectif des apprenants. D'autre part, l'établissement devra également chercher à organiser les cours et à engager l'enseignant spécialisé destiné au domaine spécifique. Cependant, en réalité, cette situation est difficile à réaliser, par exemple, à cause de la problématique financière.

#### 5. ACTUALITE DES COURS DE FRANCAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE ET PROFESSIONNEL DESTINES AUX ETUDIANTS JAPONAIS

Nous allons observer des cours spécifiques exécutés dans des instituts de français langue étrangère au Japon:

##### ① <INSTITUT FRANCO-JAPONAIS>

###### Pour Niveau 1

“Le français des études musicales”:

- le cours destiné aux étudiants visant aux études musicales (tous les instruments de musique, musique vocale.....) en France.

Le but principal est d'apprendre <<le français musical>> ainsi que solfège, terme musical, situation du monde musical français, etc. et également d'être capable de comprendre le français fondamental (grammaire, prononciation).

“Le français du cinéma”:

- le cours destiné aux étudiants qui s'intéressent au cinéma ou qui souhaitent d'apprendre

en France. Ils tentent d'assimiler la terminologie cinématographique autant que le lexique courant.

“Le français du voyage” :

- Les étudiants ont pour but de maîtriser les expressions pragmatiques pour voyager dans les pays francophones au moyen du texte authentique et des cassettes.

###### Pour Niveau 2

“Comment vont les affaires”:

- On apprend le français utile aux affaires en tenant compte des contextes divers à travers l'oral et l'écrit.

“Le Français à Grande Vitesse”

###### Pour Niveau 3

“Objectif Entreprise”:

- le cours adressé aux apprenants qui veulent comprendre le fonctionnement des entreprises françaises et souhaitant travailler en France.

Le texte est composé de plusieurs unités (exercice oral=écouter, théâtre, exercice écrit=écrire une lettre, un message, interpréter les articles, etc). Une connaissance spécialisée n'est pas nécessaire.

“Téléphoner en français”:

- Cours visant à l'échange quotidien, professionnel, par téléphone.

###### Pour Niveau 4

“Introduction des affaires en français”

- Approche de la correspondance commerciale. Préparation au cours de français commercial. Nombreux exercices oraux et écrits.

“Le français du secrétariat”:

- Compétence limitée aux situations professionnelles du secrétariat.
- Compréhension de documents simple: mode d'emploi, plan, horaire, formulaire, télex, petite annonce, lettre commerciale ou administrative. Contacts téléphoniques, prise de rendez-vous, de message, faire patienter et introduire un visiteur.
- Préparation au «Certificat de Français du secrétaire» de la CCIP

“Le français du tourisme et de l'hôtellerie”:

- Ce cours se propose de préparer avec vous le «Certificat de Français du Tourisme et de l'Hôtellerie de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris». Ce trimestre, le cours sera consacré à l'acquisition du vocabulaire du français du tourisme et son application aux situations suivantes: les métiers du tourisme.

“Pour Niveau supérieur”:

- Préparation au Diplôme de français des affaires, 1er degré
- Préparation au Diplôme de français des affaires, 2eme degré

## ② <ATHENEE-FRANCAIS>

“Le Français relatif aux cosmétiques”

- Cours destiné aux étudiants qui ont besoin du français en relation avec les cosmétiques ou qui s'intéressent à ce vocabulaire. Par exemple, à propos des «Soins du visage», on apprend le lexique concernant la «peau» et le «visage» comme lisse, ferme élastique, front, peau sénescence,.....

«La peau mixte: C'est une association entre une peau sèche et des parties grasses (situées sur la zone T du visage: front, nez, menton). C'est une peau à soigner avec différents produits de soins adaptés aux diverses

régions»), etc.

Ainsi, on essaie d'introduire récemment les cours spécifiques variés au sein de l'enseignement du FLE au Japon.

## 6. STRATEGIE DE LA PROGRESSION DU COURS DE FLE

Nous allons présenter d'abord un cas type conçu et puis une élaboration de la progression (le contenu) du FOS:

### 6.1. UN CAS TYPE

#### INSTITUTION:

Facultés de Droit du Japon (Zone où l'anglais est bien entendu la première langue étrangère, normalement la seule enseignée dans les lycées).

#### PUBLIC:

Etudiants en Licence (correspondant à Licence+Maîtrise dans le système Français). Ce sont des débutant ou faux-débutant en français.

#### DUREE:

Le programme s'étend sur quatre semestres et comporte 5 heures d'une langue étrangère obligatoire.

#### OBJECTIFS:

Les étudiants qui choisissent le français sont les futures bénéficiaires d'une bourse d'un an en France, où ils préparent un DEA dans l'une des spécialités suivantes:

- Droit des affaires
- Droit des médias ou
- Droit des institutions internationales.

## 6.2. ESSAI DE L'ELABORATION DU CONTENU

### 6.2.1. INTRODUCTION:

Le sujet auquel nous sommes confrontés aujourd'hui nous projette dans une faculté de droit du Japon où l'anglais est la seule première langue étrangère enseignée dans les lycées.

Avec les données de l'énoncé concernant le public et la durée du programme, nous mènerons une réflexion définissant la portée de notre mission d'enseignant par rapport aux objectifs universitaires bourse DEA de ces étudiants, et en fonction de leurs compétences et premiers acquis présumés par leur connaissance de l'anglais. Ainsi serons-nous plus à même d'en élaborer dans ses grandes lignes le matériel pédagogique nécessaire. Puis, nous tenterons de mettre en place un enseignement théorique et méthodologique usuel mais ne nous y attarderons pas non plus, sachant qu'il s'agit d'instaurer un programme progressif, intensif et didactique du français spécifique pour des spécialistes en droit et des néophytes en langue française.

### 6.2.2. DEMARCHE VISANT A L'ELABORATION D'UN MATERIEL DANS SES GRANDES LIGNES

#### ① PUBLIC:

Le public est composé d'étudiants japonais en licence de droit. Ceux-ci ont étudié l'anglais comme première langue étrangère. Leur niveau universitaire correspond à trois ou quatre ans d'études après le baccalauréat en France. Nous pouvons donc supposer qu'ils ont au moins étudié l'anglais au collège et au

lycée en tout pendant sept ans, voir plus s'ils l'ont poursuivi en faculté.

#### ② OBJECTIF ESSENTIEL

L'intérêt ici de la connaissance de l'anglais, est l'acquisition déjà faite d'un alphabet et d'un sens d'orientation de l'écriture différent du japonais et identique au français. Il s'agit donc dans l'enseignement envisagé, d'utiliser les compétences linguistiques et grammaticales de ces étudiants en anglais, pour leur enseigner le français. Le grand changement réel en sera la prononciation, la découverte du genre féminin et masculin, de la flexion de la conjugaison, des variations de place des mots pour le cas du complément du nom par exemple, l'utilisation de la préposition et bien sûr l'orthographe et toutes ses règles complexes. Nous pouvons donc envisager un matériel pédagogique bilingue "anglais-français" pour faciliter la compréhension juridique et aider à capter les différences et les ressemblances du fonctionnement de ces langues européennes. Il est intéressant et indispensable d'utiliser les acquis en anglais permettant le regroupement des mots clés par réseaux thématiques, les familles d'expression thématiques, existantes également sur le même mode en français.

D'autre part, leur connaissance de l'anglais laisse à penser qu'ils ont une approche de la culture européenne. Penser à des outils pédagogiques bilingues anglais-français/français-anglais, c'est également penser en terme de gain de temps. N'oublions pas que notre premier objectif est de permettre en 185 heures par an et sur deux ans, à ces étudiants étrangers, d'acquérir l'essentiel du langage usuel français nécessaire pour se débrouiller, s'orienter et se diriger en France et d'être capable d'assister à la préparation d'

un DEA dans la spécialité juridique de leur choix: en ce qui nous concerne, nous opterons, puisqu'il faut bien choisir, le droit des affaires. Ce cours s'adresse aux étudiants de la langue japonaise qui ont l'intention d'assimiler la connaissance du français en vue de l'utiliser en matière juridique. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un cours de droit: il ne suit ni une progression ni une thématique propres au droit.

Ce n'est pas non plus un cours de français général. Il suffit que les étudiants maîtrisent le français usuel pour s'accoutumer à la vie quotidienne en France. Aussi, seront-ils peu tenus à pratique des exercices du français général.

De toute façon, c'est un cours de français de spécialité: il s'appuie sur la connaissance du droit des étudiants japonais, tout en étant organisé d'objectifs de langue spécifique au discours juridique.

### ③ LA NOTION DE LA PREPARATION DU DEA DANS L'UNIVERSITE FRANCAISE

Etant donné que les étudiants qui choisissent le français sont les futurs bénéficiaires d'une bourse d'un an en France, où ils prépareront un DEA, (nous avons choisi le droit des affaires,) il est indispensable d'envisager également un matériel pédagogique permettant l'accès et l'entrée dans une université française.

Sachant que pour les Français, c'est sur proposition du groupe de formation doctorale compte tenu du dossier du candidat et des possibilités d'accueil de la formation qu'est prononcée par le président de l'université l'autorisation d'inscription à la préparation du DEA, nous pouvons supposer qu'il en est

au moins de même pour les étudiants étrangers. Aussi devons-nous préparer un matériel pédagogique capable d'enseigner la préparation d'un curriculum vitae, la rédaction d'une lettre de motivation, la traduction en langue française des études déjà suivies et le dialogue spontané, aisé et bien articulé nécessaire à une réelle communication lors d'un éventuel entretien avec le responsable de la section choisie (ici, le droit commercial).

Nous choisirons dès lors, comme, outil pédagogique des textes ou correspondances épistolaires enseignant les formules de politesse, la mise en page, les arguments de motivation pour évaluer dans une situation. Nous utiliserons également divers curriculum vitae plus ou moins bien rédigés ou présentés, pour en observer les lacunes ou les pertinenances.

Nous pourrions aussi donner à lire, à entendre ou à voir audio-visuellement, un entretien positif ou négatif pour en susciter la critique. Il s'agit donc, en définitif, à travers l'exploration de ces documents authentiques ou quasi authentiques, d'inciter l'étudiant japonais futur boursier en France, à simuler des situations concrètes et nécessaires pour se faire admettre dans une université française.

Par ailleurs, cette première étape franchie, nous ne négligerons pas les outils pédagogiques associée à une démarche consultative auprès de spécialistes de droit, pour donner à nos étudiants les notions de préparation du DEA établies par l'université française. Ils seront donc préparés à recevoir:

Des enseignements théoriques et méthodologiques et une initiation aux techniques de recherche sous forme essentiellement de

séminaire de recherche.

Nous veillerons à leur acquisition de la connaissance et de la compétence écrites spécifiques afin qu'ils puissent lire les livres spécialisés et finalement rédiger leur mémoire de DEA en un an.

Nous chercherons à faire assimiler aux étudiants la capacité linguistique et spécialisée pour qu'ils soient en mesure de suivre un DEA en deux ans.

Notamment, nous éduquerons et perfectionnerons la compétence acoustique des étudiants afin qu'ils soient capables de recevoir les messages du professeur dans la classe. Ils auront également besoin de maîtriser la compétence de l'écrit spécifique, pour savoir rédiger correctement.

#### ④ DUREE DE LA PREPARATION DE L'ETUDE DU FRANCAIS

Le programme dure quatre semestres comportant cinq heures de français (langagier et spécialisé) hebdomadaire (une heure par jour), c'est pourquoi, nous disposons d'un volume horaire global de 370 heures (175 heures annuelles).

#### ⑤ OUTIL

- A) La proposition des méthodes juridiques:
- Extrait d'un manuel de droit des affaires: NOTIONS ESSENTIELLES finances publiques (éd) SIREY
  - Le livret du professeur
  - Le LEXIQUE DES TERMES JURIDIQUES, (éd) Dalloz
  - Le dictionnaire du droit des affaires (japonais-français, anglais-français)
  - La cassette et la vidéo (film documentaire, reportage, etc.)

B) La proposition des méthodes et des dictionnaires de la langue française pour l'acquisition de la langue usuelle par les débutants:

- Un dictionnaire: MICRO ROBERT ou NOUVEAU PETIT ROBERT
- Un manuel de français langue étrangère:
- Un manuel complémentaire

#### ⑥ DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Les documents pédagogiques ont pour but de familiariser l'étudiant aux différents corps textuels existants, mais également de favoriser l'expression écrite et orale personnelle ainsi que la communication collective. Le professeur pourra choisir un texte extrait soit:

- du Journal Officiel
- des Bulletins de la Cour de cassation
- des livres de droit
- d'encyclopédie
- d'un dictionnaire et lexique
- d'un ouvrage de méthode
- d'un code DALLOZ et LITEC
- d'un article de la presse quotidienne ou spécialisée

Il peut, se présenter sous la forme d'un plan, d'une définition, d'un article, ou d'une série de lois, etc. Il s'agira de demander à l'étudiant de le lire, d'en analyser le contenu et d'en identifier la forme. Est-ce un document extrait de la vie pratique, ou d'un livre universitaire? Quelle en est l'architecture? La progression? Son interprétation pour le juriste?

Sa réaction aux documents pédagogiques sera active en fonction de ses connaissances juridiques en langue maternelle, en fonction de son niveau en anglais et en fonction de son

apprentissage en langue française. Ces documents peuvent être écrits, audios ou audiovisuels. L'intérêt pour l'étudiant est d'être capable de lire oralement un texte écrit, d'écrire un texte audio, et de retranscrire avec son niveau de compétence linguistique et juridique un document-visuel. Ce dernier, par exemple, pourrait présenter un procès ou un jugement joué par de véritables acteurs.

Ce document peut avoir la valeur d'un film d'archive, d'un film documentaire ou d'un reportage.

### **6.2.3. LA PRESENTATION DE NOTRE DEMARCHE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN MATERIEL ET JUSTIFICATION DE NOS CHOIX METHODOLOGIQUES PAR REFERENCE A NOS PRINCIPES DIDACTIQUES**

#### **⑦ LA FORMULE DE NOTRE PROGRAMME**

Tout d'abord, il faut que nous programmions le contenu des cours de spécialité qui rempliront la condition nécessaire comme ci-dessus pour suivre le DEA. Je propose de mettre à contribution différents intervenants (enseignants et spécialistes.....) créant des groupes de réflexion, afin de faire avancer harmonieusement, progressivement le programme et le contenu des cours.

Je compte me servir d'une bibliothèque juridique avec l'aide, les conseils et l'assistance d'experts juridiques (juristes, coordinateur du projet). J'ai l'intention d'adapter les cours de FOS en fonction de leur collaboration qui contribuera beaucoup au choix des matériels pédagogiques les mieux adaptés.

Quoi qu'il en soit, il faut considérer que l'objectif définitif consiste à faire assimiler une multicompétence en vue de préparer le mémoire de DEA et d'être capable de suivre des enseignements théoriques et méthodologiques selon des critères de contenus langagiers et de contenus juridiques.

#### **⑧ LES CHOIX METHODOLOGIQUES**

Nous choisirons les méthodologies en tenant compte de la captation de la multicompétence suivante:

##### **A) Compétences conceptuelles**

Les étudiants qui ont tous déjà des connaissances du droit correspondant à une étude de deux ou trois ans dans leur langue maternelle (en japonais).

##### **B) Compétences langagières**

La plupart des apprenants (débutants/faux-débutants) qui n'ont presque aucune compétence de la langue française devront maîtriser le savoir-faire de la lecture des textes de droit des affaires, et les discours juridiques, par ailleurs, jeter les fondements de l'écrit juridique en deux ans en tenant compte de la rédaction du mémoire de DEA et de l'examen d'entrée au DEA.

Il semble qu'il est quand même difficile d'entrer en DEA, notamment dans les universités parisiennes (ex; "Paris I, II, X, XIII" qui gèrent ce type de DEA) même s'ils sont boursiers. D'ailleurs, les étudiants ont besoin également de l'apprentissage de la capacité auditive et articulatoire de leur spécialité.

Il faut observer les différentes branches en matière de droit des affaires : droit com-

mercial, droit des sociétés, actes de commerce, notion du droit de la concurrence et de la consommation, droit pénal des affaires, etc.)

### ⑨ LIVRE DU PROFESSEUR

Habituellement, le livret du professeur aide à programmer le contenu des cours de français de spécialité qui est en train de s'accroître dans l'enseignement supérieur. Ce livret est efficace pour l'analyse des points suivants:

#### Premier étape:

Le professeur doit concevoir un plan pour faire assimiler aux étudiants la compétence linguistique suffisante et culturelle en faveur de celle des fondements de leur domaine spécialisé en deux ans afin de leur permettre de suivre un DEA.

#### Deuxième étape:

Il faut élaborer un matériel pédagogique en considération de la première étape. Nous avons observé plusieurs manuels (AVEC PLAISIR 1, LE NOUVEL ESPACES 1, BIENVENUE EN FRANCE 1, AIO FRANCE 1, LE NOUVEAU SANS FRONTIÈRES.....).

Dans le but d'en sélectionner un qui serait convenable aux étudiants en vue de l'assimilation de la compétence linguistique et culturelle. D'ailleurs, il faut mieux que les étudiants aient la possibilité d'analyser plusieurs cas fondamentaux afin de s'accoutumer au droit des affaires (pour mémoriser les mots spécifiques, pour maîtriser le contenu des Droits spécialisés français)

Cependant, il n'est pas préalablement défini par un ouvrage de référence précis, il peut être remplacé par une sorte de cahier des charges visant les objectifs à atteindre et décrivant progressivement, étape par étape, les différents exercices à pratiquer, dans quelle condition et avec quel matériel. Il précisera également le déroulement des activités très précisément, en fonction de différentes phases, différentes parties, resituant régulièrement l'objectif concerné, l'organisation du travail individuel, la situation proposée, et les consignes et enfin l'exploitation collective.

Ce pense-bête peut être conçu par un ou plusieurs enseignants. Il a pour but de cadrer l'enseignement et de fixer la méthodologie en respectant la chronologie nécessaire à l'assimilation et à la compréhension des connaissances et compétences acquises.

### 6.3. CONCLUSION

Nous pouvons nous rendre compte qu'il n'est pas facile de programmer un cours de FOS dans le cadre du cours de licence de droit.

En effet, l'enseignant n'étant pas omniscient, il lui est difficile d'aborder des sujets spécialisés et pointus tels que les différentes branches du droit.

A moins qu'il ne soit juriste lui-même, ses étudiants auront vraisemblablement un niveau en droit supérieur au sien. L'enseignant doit donc amener ses étudiants à avoir accès aux textes du droit selon les critères langagiers juridiques.

### NOTES

- 1) Aujourd'hui, ce terme est encore discutable. En effet, quelques nombres d'expres-